



(N^o 49.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1841.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Jean-Baptiste Biche.

MESSIEURS,

Par requête du 18 décembre 1839, le nommé Jean-Baptiste Biche, sergent-major au 3^{me} bataillon du 1^{er} régiment de ligne, se disant né à Eaux (France), demande la naturalisation ordinaire.

Il est à remarquer que le pétitionnaire n'est pas né à Eaux, mais à Auxon, également situé en France, et qu'il a vu le jour en cette dernière commune, le 25 janvier 1808, comme le prouve l'extrait de son acte de naissance joint au dossier.

Le pétitionnaire était au mois de mars 1831 caporal au 61^{me} régiment d'infanterie de ligne, au service de France; il déserta le 10 du même mois, et entra au service de la Belgique le 2 avril de ladite année 1831.

Il résulte du rapport du lieutenant-colonel commandant le 1^{er} régiment d'infanterie précité, que le pétitionnaire est un sous-officier instruit, et que cet officier supérieur n'a qu'à se louer de sa conduite et de son service.

Les autres autorités consultées, s'appuyant sur ce rapport, ont émis un avis favorable.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
